

**ZAC La Courrouze – Secteurs Grand Equipement Mermoz**  
**Création d'une passerelle piétonne SNCF – Lot 1 : Création d'une passerelle**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 -  
35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

ZAC La Courrouze – Secteurs Grand Equipement – Mermoz : Création d'une passerelle piétonne SNCF

Cette consultation comporte 2 lots :

- Lot 1 : Création d'une passerelle (objet de la présente consultation)
- Lot 2 : Eclairage (consultation lancée ultérieurement)

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 7 mois (Phase 1 : passerelle droite et escalier : 3,5 mois et Phase 2 : passerelle courbe : 3,5 mois).

Date prévisionnelle de démarrage : Mai 2021.

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères pondérés de jugement des offres**

- Prix : 70 %
- Valeur technique : 30 %

**9. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**10. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**11. Date limite de remise des plis**

Le 16 avril 2021 à 18 h 00

**12. Date d'envoi à la publication**

Le 26 février 2021